

# Rapport du BAPE

## Projet de construction d'un tramway à Québec

Mandat du 6 juillet au 5 novembre 2020

Le BAPE a pour mission d'éclairer la prise de décision gouvernementale en transmettant au ministre responsable de l'Environnement des analyses et des avis qui prennent en compte les 16 principes de la Loi sur le développement durable.

Dans le mandat confié au BAPE, le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques demandait des constats et une analyse concernant, entre autres, les enjeux suivants :

- ▶ **le choix du tracé**
- ▶ **la circulation**
- ▶ **les nuisances potentielles du chantier**
- ▶ **l'acceptabilité sociale**

**9**  
séances  
de questions  
pour mieux  
comprendre  
le projet

**7**  
séances  
pour exprimer  
son opinion



Informer



Consulter



Enquêter



Aviser



### LE RAPPORT CONTIENT

- 478 pages
- 211 constats
- 89 avis
- 24 figures
- 7 chapitres d'analyse
- 1 chapitre consacré aux préoccupations des citoyens

Bureau  
d'audiences publiques  
sur l'environnement

Québec

